

## **RAPPORT DE GESTION DE LA FONDATION DE PRÉVOYANCE DE LA SSO 2019**

Le compte d'exploitation 2019 a dégagé un excédent des produits de 40,5 millions de francs. Ce bon résultat permet au conseil de fondation d'octroyer une rémunération enveloppante de 1,00% sur tous les avoirs de vieillesse pour l'année 2019. Environ 8 millions de francs pourront ainsi être versés aux assurés. En fin d'année, il résultait un rendement de 10,5% sur les actifs gérés par la fondation sous sa propre responsabilité.

Le degré de couverture total s'élevait à 106,28%. En 2019, Swiss Life a accordé à la fondation une rémunération des capitaux de couverture garantis par ses soins pour les prestations futures des actifs, (avoirs de vieillesse) qui représentent environ 75%, de 1% sur la partie obligatoire, et de 0,8% sur la partie surobligatoire.

Le nombre d'assurés à la fin de l'année s'élevait à 6949. Le volume de primes s'est élevé à 79 millions de francs (inchangé) et les rachats facultatifs, à 50 millions de francs. La réserve mathématique des actifs est restée stable durant l'exercice sous revue pour s'établir à 1389 millions de francs à la fin de l'année.

### **Stratégie 2025**

Le conseil de fondation s'est fortement penché sur la stratégie future de la fondation de prévoyance de la SSO. Les piliers suivants ont été définis:

- Pour l'instant, les taux de conversion continuent d'être calculés de manière séparée. Ainsi, le taux de conversion légal de 6,8% est appliqué à l'avoir de vieillesse LPP. Les taux de conversion surobligatoires s'élèvent à 4,47% pour les hommes à l'âge de 65 ans et à 4,4548% pour les femmes à l'âge de 64 ans. Ce faisant, la Fondation de prévoyance de la SSO garantit aux assurés un taux de conversion plus élevé que celui qu'elle perçoit de Swiss Life en tant que réassureur. Les rentes de vieillesse continueront toutefois d'être rachetées auprès de Swiss Life, la Fondation de prévoyance de la SSO finançant le taux de conversion plus élevé dans le régime surobligatoire.
- Le projet d'introduire une rente certaine à l'intention des destinataires qui perçoivent à la fin de leur vie professionnelle une partie du capital épargné sous forme de rente mais qui ne souhaitent pas «gérer» eux-mêmes le montant restant a été refusé par l'autorité de surveillance des fondations à Zurich, après environ un an de traitement, sans motifs compréhensibles sur le plan technique. Le conseil de fondation a désormais opté pour une solution alternative de rente de vieillesse et s'efforce d'introduire cette offre dès que possible.

- Le conseil de fondation a décidé de retirer, au cours des trois prochaines années, 150 millions de francs du contrat d'assurance complète auprès de Swiss Life et de les transférer dans les placements individuels de la fondation. Cette adaptation de la stratégie est considérée comme un investissement à long terme qui doit fournir au fil du temps des rendements plus élevés sur la fortune à notre fondation de prévoyance. Cela devrait déboucher à long terme sur une rémunération plus attrayante des avoirs de vieillesse. Ainsi, à partir de 2023, le rapport entre la réassurance auprès de Swiss Life et les placements propres sera d'environ 40% à 60%. La sécurité des avoirs de prévoyance que les assurés nous confient reste importante et centrale. C'est pourquoi nous avons profité de la bonne année boursière 2019 pour couvrir entièrement les besoins accrus en réserves de fluctuation de valeurs.
- En outre, le conseil de fondation a décidé d'étendre la stratégie de placement au 1<sup>er</sup> janvier 2020 et d'investir une petite partie dans le private equity et l'immobilier étranger.

**BILAN**

	01.01.2019 31.12.2019 CHF	01.01.2018 31.12.2018 CHF
<b>ACTIF</b>		
Liquidités et placements sur le marché monétaire	26'462'475.00	18'858'603.26
Créances	33'170'304.59	54'853'127.77
Titres	468'792'013.90	425'934'351.57
<b>Placements</b>	<b>528'424'793.49</b>	<b>499'646'082.60</b>
<b>Compte de régularisation actif</b>	<b>5'092'287.43</b>	<b>9'378'341.28</b>
<b>Plan de capital auprès de Swiss Life</b>	<b>1'036'051'630.00</b>	<b>1'038'859'041.00</b>
<b>Actifs provenant de contrats d'assurance</b>	<b>313'245'876.00</b>	<b>294'991'282.00</b>
<b>Total ACTIF</b>	<b>1'882'814'586.92</b>	<b>1'842'874'746.88</b>
<b>PASSIF</b>		
Prestations de libre passage et rentes	16'407'024'.60	21'884'774.90
Autres dettes	3'434'204.73	2'616'777.98
<b>Dettes</b>	<b>19'841'229.33</b>	<b>24'501'552.88</b>
<b>Compte de régularisation passif</b>	<b>26'758'046.18</b>	<b>32'209'342.38</b>
<b>Réserve de cotisations de l'employeur</b>	<b>2'077'973.15</b>	<b>1'955'655.15</b>
<b>Provisions non techniques</b>	<b>10'000'000.00</b>	<b>10'000'000.00</b>
Capitaux de prévoyance des assurés actifs	1'388'913'780.80	1'393'293'090.00
Passifs résultant de contrats d'assurance	313'245'876'.00	294'991'282.00
Provisions techniques	14'203'000.00	10'919'000.00
<b>Capitaux de prévoyance et provisions techniques</b>	<b>1'716'362'656.80</b>	<b>1'699'149'372.00</b>
<b>Réserve de fluctuation de valeurs</b>	<b>47'718'469.60</b>	<b>47'488'876.37</b>
<b>Capital de la fondation, fonds libres</b>		
Situation en début de période	39'388'313.05	53'799'767.64
Dissolution des fonds libres	-19'866'810.95	-11'818'364.95
Excédent des produits	40'534'709.76	-14'411'454.59
<b>Situation en fin de période</b>	<b>60'056'211.86</b>	<b>27'569'948.10</b>
<b>Total PASSIF</b>	<b>1'882'814'586.92</b>	<b>1'842'874'746.88</b>

## COMPTE D'EXPLOITATION

	01.01.2019 31.12.2019 CHF	01.01.2018 31.12.2018 CHF
Cotisations des salariés	15'212'781.15	14'231'369.85
Cotisations de l'employeur	64'188'810.95	64'800'459.30
Retraits de la réserve de cotisations de l'employeur en vue de financer les cotisations	-199'936.00	-29'133.45
Primes uniques et sommes de rachat	49'686'428.00	41'562'270.00
Rachat pour le financement de la retraite anticipée	2'462'798.00	704'970.00
Apports dans la réserve de cotisations de l'employeur	322'254.00	817'465.00
Subsides du fonds de garantie	553'039.00	572'328.00
<b>Cotisations et apports ordinaires et autres</b>	<b>132'226'175.10</b>	<b>122'659'728.70</b>
Apports de libre passage	66'305'010.80	61'072'887.75
Versements anticipés EPL/divorce	1'869'558.05	1'374'373.50
<b>Prestations d'entrée</b>	<b>68'174'568.85</b>	<b>62'447'261.25</b>
<b><i>Apports provenant de cotisations et prestations d'entrée</i></b>	<b>200'400'743.95</b>	<b>185'106'989.95</b>
Rentes de vieillesse	-14'532'205.50	-13'665'900.80
Rentes de survivants	-489'561.90	-428'521.80
Rentes d'invalidité	-1'453'679.50	-1'062'517.50
Prestations en capital à la retraite	-81'614'360.00	-50'037'375.00
Prestations en capital au décès et à l'invalidité	-837'399.00	-3'876'818.00
<b>Prestations réglementaires</b>	<b>-98'927'205.90</b>	<b>-69'071'133.10</b>
Prestations de libre passage en cas de sortie	-101'444'238.00	-94'113'391.00
Versements anticipés EPL/divorce et exonération des cotisations	-6'460'544.20	-6'494'847.45
<b>Prestations de sortie</b>	<b>-107'904'782.20</b>	<b>-100'608'238.45</b>
<b><i>Dépenses relatives aux prestations et versements anticipés</i></b>	<b>-206'831'988.10</b>	<b>-169'679'371.55</b>
Constitution de capitaux de prévoyance des assurés actifs	9'730'920.20	21'351'256.60
Dissolution/Constitution de provisions techniques	-3'284'000.00	-1'721'000.00
Rémunération du capital épargne	-5'405'611.00	-5'310'795.00
Dissolution/Constitution de réserves de cotisations	-122'318.00	-788'331.55
Dissolution des fonds libres	8'048'446.00	11'285'583.20
Transfert des fonds libres	-661'450.00	-849'568.00
<b>Dissolution/constitution du capital de prévoyance, de provisions techniques et de réserves de cotisations</b>	<b>8'305'987.20</b>	<b>23'967'145.25</b>
Prestations d'assurance	18'752'309.40	16'875'496.75
Parts d'excédents provenant des assurances	4'084'084.00	8'369'419.00
Autres produits	4'966.80	4'966.80
<b>Produits de prestations d'assurance</b>	<b>22'841'360.20</b>	<b>25'249'882.55</b>

## COMPTE D'EXPLOITATION

	01.01.2019 31.12.2019 CHF	01.01.2018 31.12.2018 CHF
Prime de renchérissement	-9'898.00	9'099.00
Primes de risque	-7'504'367.70	-7'181'672.20
Primes pour frais de gestion	-1'450'562.80	-1'431'725.70
Apports uniques aux assurances	-19'550'683.00	-53'261'421.00
Cotisations au fonds de garantie	-323'625.20	-278'368.30
Frais par cas	-656'273.50	-846'612'.05
Apport du capital de couverture Rentes à Swiss Life	-878'081.00	-3'380'753.00
<b>Charges d'assurance</b>	<b>-30'373'491.20</b>	<b>-66'389'651.25</b>
<b>Résultat net de l'activité d'assurance</b>	<b>-5'657'387.95</b>	<b>-1'745'005.05</b>
Résultat des intérêts	4'039'354.20	4'016'693.24
Résultat des titres	46'321'719.95	-11'996'329.17
Coûts des placements	-1'529'689.63	-1'454'992.88
Intérêt de la réserve de cotisations de l'employeur	0.00	-0.20
<b>Résultat net des placements</b>	<b>48'831'384.52</b>	<b>-9'434'829.01</b>
<b>Constitution de provisions non techniques</b>	<b>-10'000'000.00</b>	<b>-10'000'000.00</b>
<b>Dissolution des provisions non techniques</b>	<b>10'000'000.00</b>	<b>11'300'000.00</b>
<b>Autres produits</b>	<b>268.75</b>	<b>6'732.35</b>
<b>Autres charges</b>	<b>-4'307.50</b>	<b>-15'257.35</b>
Frais généraux de gestion	1'043'136.93	-980'792.46
Frais de courtage	-1'312'922.50	-1'383'067.15
Organe de révision et expert en matière de prévoyance professionnelle	-17'727'45	-17'695.10
Autorité de surveillance	-31'867.95	-32'240.70
<b>Frais de gestion</b>	<b>2'405'654.83</b>	<b>-2'413'795.41</b>
<b>Excédent des produits avant constitution de la réserve de fluctuation de valeurs</b>	<b>40'764'302.99</b>	<b>-12'301'954.47</b>
Variation de la réserve de fluctuation de valeurs	-229'593.23	-2'109'500.12
<b>Excédent des produits</b>	<b>40'534'709.76</b>	<b>-14'41331'454.59</b>

## Généralités

Les capitaux de prévoyance et provisions techniques d'un montant de 1,716 milliard de francs sont garantis par Swiss Life à hauteur de 1,349 milliard de francs; la fondation assume le risque pour 367 millions de francs.

La valeur cible de la réserve de fluctuation de valeurs est fixée à 13,0%, calculée sur les engagements de prévoyance au risque de la fondation. Avec 47,7 millions de francs, la valeur cible est atteinte. Les immobilisations financières sont évaluées aux valeurs du marché.

En 2019, les avoirs de vieillesse obligatoire et surobligatoire sont rémunérés à un taux enveloppant de 1,00%.

La part d'excédent provenant des prestations d'assurance, d'un montant de 4,084 millions de francs, est issue à 64% des excédents liés aux intérêts et à 36% des excédents liés aux risques.

Le degré de couverture pour le capital de prévoyance (avoir de vieillesse et provisions techniques) dans le cadre du produit Prime Solution de Swiss Life est de 100%. Pour le capital de prévoyance pour lequel la fondation assume elle-même le risque, il est de 129,36%. Au total, il en résulte un degré de couverture de 106,28%.

La performance nette sur les immobilisations financières gérées au risque de la fondation est de 10,5%.

Les frais de gestion incombant à la fondation par assuré actif s'élèvent à 346 francs (année précédente: 349 francs).

Le taux de transparence des placements en matière de frais est de 100% et la part des frais de gestion de fortune, de 0,33%.

## Placements et principes d'évaluation

### Engagements de prévoyance et degré de couverture

Le capital de prévoyance et les provisions techniques à hauteur de 1 716 362 656,80 francs sont couverts par:

#### a) Actifs provenant de contrats d'assurance

	<b>31.12.2019</b> <b>CHF</b>	<b>31.12.2019</b> <b>%</b>
Capital de couverture issu du contrat de réassurance conclu avec Swiss Life pour le décès, l'invalidité et les rentes de vieillesse	313'245'876.00	18.25

#### b) Plan de capital auprès de Swiss Life

	<b>CHF</b>	<b>%</b>
Immobilisations financières avec garantie de la valeur nominale et des intérêts par Swiss Life	1'036'051'630.00	60.36

#### c) Immobilisations financières pour lesquelles la fondation assume le risque

	<b>CHF</b>	<b>%</b>
Capitaux de prévoyance et provisions techniques pour lesquels la fondation assume le risque	367'065'150.80	21.4

Ces immobilisations financières se décomposent comme suit:

	<b>%</b>
<b>Actions</b>	<b>29.4</b>
Suisse	12.7
Monde	13.6
Marchés émergents	3.1
<b>Obligations</b>	<b>53.6</b>
Suisse CHF	39.7
Monde (couvertes)	13.9
<b>Immobilier Suisse</b>	<b>16.3</b>
<b>Liquidités</b>	<b>0.7</b>

**c) Degré de couverture selon l'art. 44 OPP 2**

Le degré de couverture pour les capitaux d'épargne et les capitaux de couverture garantis par Swiss Life est de 100%.

Le degré de couverture des avoirs de vieillesse pour lesquels la fondation assume le risque se calcule comme suit:

	<b>31.12.2019</b> <b>CHF</b>	<b>31.12.2018</b> <b>CHF</b>
Part du capital de couverture et des provisions techniques	367'065'150.80	365'299'049.00
Capital de couverture disponible	367'065'150.80	365'299'049.00
Réserve de fluctuation de valeurs	47'718'469.60	47'488'876.37
Capital de la fondation, fonds libres	60'056'211.86	27'569'946.10
<b>Fonds disponibles pour couvrir les capitaux de prévoyance et provisions techniques nécessaires</b>	<b>474'839'832.26</b>	<b>440'357'873.47</b>
<b>Degré de couverture sur les placements individuels</b>	<b>129.36%</b>	<b>120.55%</b>
<b>Degré de couverture total selon l'art. 44 OPP 2</b>	<b>106.28%</b>	<b>104.42%</b>

**e) Nombre d'assurés**

	<b>2019</b>	<b>2018</b>
Assurés actifs	6'949	6'917
Bénéficiaires de rentes de vieillesse	467	432
Bénéficiaires de rentes d'invalidité	124	117
Bénéficiaires de rentes pour enfant d'invalidité et de personne retraitée	41	46
Bénéficiaires de rentes de veuve / d'orphelin	40	39



## Organes et tiers mandatés

Conseil de fondation:	Tanja Bollig Bonvin, Randogne *) Présidente et représentante des salariés
	Renato Broggin, Balerna *) Vice-président et représentant de l'employeur
	Jean-Michel Graf, Lausanne Représentant de l'employeur
	Jean-Philippe Haesler, Estavayer Représentant de l'employeur
	Cornelia Jäggi, Lohn-Ammannsegg Représentante des salariés
	Elsbeth Tobler, Sempach Station Représentante des salariés
Secrétariat:	Isabelle Gigandet*), Oliver Halter *) Alain Duc, Beat Kummer Sonja Winkler, Raffael Kummer
Comptabilité externe:	Ernst & Young SA, Berne
Organe de révision:	Fiduria SA, Berne
Expert en matière de prévoyance professionnelle:	Swiss Life Pension Services AG, Zurich
Gestion de fortune:	Albin Kistler AG, Zurich Credit Suisse SA, Berne et Zurich Swiss Life Asset Management SA, Zurich
Dépositaire global:	UBS SA, Zurich
Spécialiste des placements externe:	PPCmetrics SA, Zurich
Autorité de surveillance:	Office de la prévoyance professionnelle du can- ton de Zurich, Zurich (n° de reg. ZH 1036)

\*) = membre de la commission des finances

Berne, septembre 2020

Tanja Bollig Bonvin  
Présidente

Isabelle Gigandet  
Gérante

Oliver Halter  
Gérant